OGEC de QUINTIN
1 bis, rue du Séminaire
22 800 QUINTIN

Exercice clos le 31 août 2020

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

TALENZ
BRETAGNE

Exercice clos le 31 août 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Monsieur Le Président,
Mesdames Les Directrices,
Mesdames et Messieurs les Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OGEC DE QUINTIN relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Contrôle satisfaisant du cycle de trésorerie :

Le rapprochement des réponses des banques suite à leur circularisation, le contrôle des rapprochements bancaires, le contrôle du dénouement des opérations sur l'exercice n+1 et le contrôle des délégations de signatures se sont avérés satisfaisants.

Contrôle satisfaisant du cycle des achats et des charges externes ainsi que des dettes fournisseurs :

La revue analytique des variations de charges, le contrôle du cut-off, le rapprochement des charges significatives avec les factures, les tests d'absence de doublon, la circularisation des principaux fournisseurs se sont avérés satisfaisants. Les réponses aux demandes de justification se sont également avérées satisfaisantes.

Contrôle satisfaisant du cycle des immobilisations :

La revue des montants comptabilisés en immobilisations avec les factures et les immobilisations en cours à la clôture de l'exercice précédent, les tests effectués sur les valeurs portés en comptes de charges, les tests d'absence de doublon, la circularisation des principaux fournisseurs se sont avérés satisfaisants.

La revue des méthodes et des durées d'amortissement ainsi que les tests sur les calculs des amortissements se sont avérés satisfaisants.

Contrôle satisfaisant des produits :

Nous avons contrôlé la cohérence des produits issus de la facturation aux familles avec la comptabilité ; nous avons reconstitué des produits théoriques à partir des effectifs et des conditions tarifaires de participations des familles ; nous avons contrôlé et nous nous sommes fait expliquer les avoirs émis ; nous avons contrôlé les créances et la provision pour créances douteuse.
L'ensemble de ces contrôles s'est avéré satisfaisant.

Contrôle satisfaisant de l'utilisation des subventions :

Nous avons rapproché les conventions avec la comptabilité, nous avons contrôlé le cut-off et la comptabilisation des subventions dans le bon exercice.
Nous avons contrôlé les subventions d'investissement et la comptabilisation de l'amortissement de celles-ci.
Ces contrôles se sont avérés satisfaisants.

Contrôle des effets de la crise sanitaire :

Nous avons recherché et nous nous sommes faits expliquer les effets de la crise sanitaire et les mesures mises en place pour y faire face et leur impact sur les comptes au 30 septembre 2020.
Nous avons contrôlé la mention des effets du COVID-19 en annexe aux comptes annuels.
Ces contrôles se sont avérés satisfaisants.

Contrôle de la continuité d'exploitation :

Nous avons recherché les faits susceptibles de remettre en cause la poursuite d'activité dans les 12 prochains mois. Pour cela nous nous sommes entretenus avec les deux Directrices et la Gestionnaire.
Nous avons obtenu les effectifs de la rentrée 2020/2021 et les effectifs prévisionnels de la rentrée 2021/2022 ; nous avons rapproché ces chiffres avec les états comptables prévisionnels.
Nous avons contrôlé la cohérence des produits d'exploitation prévisionnels avec l'évolution des effectifs et la cohérence des variations des charges d'exploitation.
Aucun litige ou aucun fait postérieur à la clôture n'est susceptible de remettre en cause la continuité d'exploitation.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion qui vous a été présenté et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre association auprès des structures contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Chantepie, le 28 décembre 2020

TALENZ BRETAGNE AUDIT

Alain PIERRES
Commissaire aux comptes

2.1 Comptes sociaux 2019/2020 - Résultat

Compte de Fonctionnement Résumé
Du 01/09/2019 au 31/08/2020

(en euros)	Ex. 2019/20	Ex. 2018/19	Ex. 2017/18	Variation n/n-1	
Ressources privées	1 359 023	1 703 669	1 562 045	-344 646	-20.2%
Prestations de Services Publics	1 277 056	1 283 321	1 169 608	-6 265	-0.5%
Subv. de Fonctionnement Autres Activités	148 804	190 484	199 218	-41 680	-21.9%
Produits des Activités Annexes	229 983	364 196	316 620	-134 213	-36.9%
Cessions ou Vente de Produits					
Productions Immobilisées					
Autres Produits Divers	207 914	207 567	237 572	347	0.2%
Reprises Amortissements et Provisions	29 860	19 588	52 985	10 272	52.4%
Transferts de Charges	23 082	37 898	34 651	-14 817	-39.1%
Produits De Fonctionnement D'Exploitation	3 275 721	3 806 723	3 572 699	-531 002	-13.9%
Coûts de Personnel	1 431 755	1 469 919	1 416 343	-38 164	-2.6%
Consommations	872 993	1 182 168	1 053 586	-309 175	-26.2%
Services Extérieurs	153 960	148 599	163 598	5 361	3.6%
Autres Services Extérieurs	219 673	225 604	204 659	-5 931	-2.6%
Autres Impôts, Taxes et Assimiles	30 946	30 063	29 151	883	2.9%
Autres Charges de Gestion Courante	11 650	24 478	28 800	-12 828	-52.4%
Dotations aux Amort. et Provisions	817 579	544 820	560 190	272 759	50.1%
Charges De Fonctionnement D'Exploitation	3 538 555	3 625 650	3 456 327	-87 095	-2.4%
Résultat de fonctionnement d'exploitation	-262 834	181 072	116 371	-443 907	-245.2%
Produits Financiers	4 070	3 617	4 208	453	12.5%
Reprises Amortissements et Provisions					
Produits financiers	4 070	3 617	4 208	453	12.5%
Dotations aux Amort. et Provisions					
Charges Financières	33 740	28 489	12 475	5 251	18.4%
Charges financières	33 740	28 489	12 475	5 251	18.4%
Résultat de fonctionnement financier	-29 669	-24 872	-8 267	-4 798	19.3%
Produits Exceptionnels	20 860	7 655	6 312	13 205	172.5%
Produits Exceptionnels	20 860	7 655	6 312	13 205	172.5%
Charges Exceptionnelles	8 885	13 278	7 653	-4 394	-33.1%
Charges Exceptionnelles	8 885	13 278	7 653	-4 394	-33.1%
Résultat exceptionnel	11 975	-5 623	-1 341	17 598	-313%
Autres Gestions					
Autres Gestions					
Autres Gestions					
RESULTAT DE L'EXERCICE	-280 528	150 578	106 764	-431 106	-286.3%

Contributions Volontaires en Nature

(en euros)	Ex. 2019/20	Ex. 2018/19	Ex. 2017/18	Variation n/n-1
Bénévolat				
Prestations en nature des droits de propriétaires				
Dons en nature				
Total des produits				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Personnel bénévole				
Total des charges				

AP

3.1 Comptes sociaux 2019/2020 - Bilan

Bilan Actif

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

	(en euros)	Brut	Amort. et Provisions	Ex. 2019/20	Ex. 2018/19	Ex. 2017/18
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement					
	Autres immobilisations incorporelles	19 631	-13 307	6 324	1 148	169
	Total des Immobilisations Incorporelles	19 631	-13 307	6 324	1 148	169
	Terrains					
	Aménagements de terrains					
	Constructions sur sol propre et leurs AAI					
	Constructions sur sol d'autrui et leurs AAI	16 222 495	-9 485 980	6 736 516	2 718 963	3 057 065
	Installations, mobilier et matériel d'activité	3 063 108	-2 754 615	308 492	364 183	197 509
	Matériel de transport	53 664	-47 787	5 876	3 202	8 017
	Mobilier, matériel de bureau et d'informatique	114 098	-99 887	14 211	16 839	98
	Immobilisations en cours				3 972 358	986 311
	Immobilisations grevées de droit					
	Autres immobilisations					
	Total des Immobilisations Corporelles	19 453 365	-12 388 270	7 065 095	7 075 545	4 248 999
	Immobilisations Grevées de Droit (Commodat)					
	Total des Immobilisations Grevées de Droit					
	Participations					
	Créances rattachées à des participations	195		195	195	195
	Titres immobilisés	83 923		83 923	86 226	84 298
	Prêts					
	Dépôts et cautionnements versés	1 799		1 799	1 799	1 799
	Autres créances immobilisées					
	Total des Immobilisations Financières	85 916		85 916	88 220	86 292
	Comptes de liaison entre établissements					
	Total des Comptes de Liaison					
	TOTAL ACTIF IMMOBILISE	19 558 913	-12 401 577	7 157 336	7 164 913	4 335 460
ACTIF CIRCULANT ET ASSIMILE	Stocks Divers					
	Total des Stocks					
	Fournisseurs : avances, acomptes versés	31 636		31 636	10 078	66 166
	Familles ou élèves	147 484	-89 781	57 703	56 100	40 754
	Personnel et charges sociales	50		50	4 533	2 417
	Etat et autres collectivités publiques	87 154		87 154	324 665	266 918
	Confédérations, fédérations, assoc. et apparentés				6 222	10 218
	Comptes transitoires ou attente	405		405	475	332
	Débiteurs divers	3 525		3 525	2 616	10 366
	Total des Créances et Comptes Rattachés	270 254	-89 781	180 473	404 688	397 170
	Placements	601 000		601 000	601 000	601 000
	Intérêts courus non échus					
	Total des Placements	601 000		601 000	601 000	601 000
	Banques, établissements financiers et assimilés	514 472		514 472	794 359	973 417
	Caisses	55		55	105	92
	Régie d'avance et accréditifs					
	Total des Disponibilités	514 527		514 527	794 463	973 509
	Charges constatées d'avance	92 411		92 411	97 488	98 058
	Total des Charges Constatées d'Avance	92 411		92 411	97 488	98 058
	TOTAL ACTIF CIRCULANT ET ASSIMILE	1 478 192	-89 781	1 388 411	1 897 639	2 069 738
AUTRE	Frais d'émission des emprunts	19 156		19 156	21 550	
	Primes de remboursement des obligations					
	TOTAL AUTRE	19 156		19 156	21 550	
	TOTAL ACTIF	21 056 260	-12 491 358	8 564 903	9 084 102	6 405 198

AP

3.2 Comptes sociaux 2019/2020 - Bilan

Bilan Passif

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

	(en euros)	Brut	Amort. et Provisions	Ex. 2019/20	Ex. 2018/19	Ex. 2017/18
FONDS PROPRES ET ASSIMILES	Valeur du patrimoine intégré	2 012 005		**2 012 005**	1 914 309	1 830 828
	Fonds statutaires					
	Subventions d'investissements non renouvelables	1 480 892		**1 480 892**	1 381 804	1 264 532
	Fonds de trésorerie apportés	375 672		**375 672**	375 672	375 672
	Libéralités ayant le caractère d'apport	352 290		**352 290**	352 290	347 290
	Total des Fonds Assoc. Sans Droit de Reprise	4 220 860		**4 220 860**	4 024 075	3 818 323
	Valeur des biens affectés					
	Valeur des biens non affectés					
	Libéralités					
	Subventions d'investissements non renouvelables	1 307 854		**1 307 854**	1 368 483	973 185
	Total des Fonds Assoc. Avec Droit de Reprise	1 307 854		**1 307 854**	1 368 483	973 185
	Ecarts de réévaluation					
	Total des Ecarts De Réévaluation					
	Réserves statutaires					
	Réserves d'investissement	353		**353**	353	353
	Réserves de trésorerie	762 245		**762 245**	762 245	762 245
	Autres réserves					
	Total des Réserves	762 598		**762 598**	762 598	762 598
	Report à nouveau	-1 378 641		**-1 378 641**	-1 529 219	-1 635 982
	Résultat de l'exercice	-280 528		**-280 528**	150 578	106 764
	Total des Résultats et Report à Nouveau	-1 659 169		**-1 659 169**	-1 378 641	-1 529 219
	Taxe d'apprentissage	992 809	-951 104	**41 705**	76 211	73 088
	Autres subventions	90	-90			
	Total des Subv. / Partic. d'Invest. Amortissables	992 899	-951 194	**41 705**	76 211	73 088
	Droit des Propriétaires (Commodat)					
	Total des Droit des Propriétaires					
	TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES	5 625 042	-951 194	4 673 848	4 852 727	4 097 975
	Fonds dédiés sur subv. de fonctionnement					
	Fonds dédiés sur dons manuels affectés					
	Fonds dédiés sur legs et donations affectés					
	Total des Fonds Dédiés					
	Provisions pour risques	20 000		**20 000**		
	Provisions pour charges	124 050		**124 050**	112 479	109 480
	Total des Provisions	144 050		**144 050**	112 479	109 480
	Comptes de liaison entre établissements					
	Total des Comptes de Liaison					
DETTES ET ASSIMILEES	Capital emprunté	3 383 516		**3 383 516**	3 332 553	1 606 567
	Intérêts	1 444		**1 444**	1 788	747
	Concours bancaires courants					
	Total des Emprunts et Dettes Bancaires	3 384 960		**3 384 960**	3 334 341	1 607 314
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	34 885		**34 885**	418 823	272 112
	Fournisseurs et comptes rattachés	129 438		**129 438**	133 514	117 014
	Familles ou élèves : avances reçues	6 904		**6 904**	1 831	214
	Dettes relatives au personnel	89 160		**89 160**	135 267	111 331
	Etat et autres collectivités publiques	13 252		**13 252**	19 632	16 601
	Confédérations, fédérations, assoc. et apparentés				576	
	Autres dettes	8 224		**8 224**	284	6 132
	Total des Autres Dettes	281 862		**281 862**	709 926	523 403
	Produits constatés d'avance	80 183		**80 183**	74 629	67 026
	Total des Produits Constatés d'Avance et Abonnement	80 183		**80 183**	74 629	67 026
	TOTAL DETTES ET ASSIMILEES	3 891 055		3 891 055	4 231 375	2 307 223
	TOTAL PASSIF	9 516 097	-951 194	8 564 903	9 084 102	6 405 198

AP

5.1 Comptes sociaux 2019/2020 - Annexe

Annexe des Comptes Sociaux
Du 01/09/2019 au 31/08/2020

1. Présentation de l'Association

Un Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) est une association loi 1901 dont l'objet social est la gestion d'un établissement scolaire privé. L'association est dotée de deux organes :

- L'Assemblée Générale (AG), organe de délibération. Elle rend compte aux adhérents et détermine les grandes orientations.
- Le Conseil d'Administration (CA), organe d'administration. il est élu par l'AG, gère l'établissement et élit le bureau (Président, secrétaire et trésorier).

L'OGECQ Centre Jean 23 est un établissement exerçant sous tutelle DDEC et sous contrat d'association avec l'Etat dans le cadre la loi sur l'enseignement privé du 31 décembre 1959.
L'établissement dispense les activités suivantes :

- Maternelle
- Primaire
- Collège
- Lycée Général
- Lycée Technique
- Restauration
- Internat

2. Règles et Méthodes Comptables

2.1 Principes Comptables et Méthodes de Base

Les comptes arrêtés au 31/08/2020, présentés en euros, ont été établis conformément aux :

- Règlement n°99-01 du CRC
- Règlement ANC n°2014-03 et suivants
- Dispositions du Plan Comptable des établissements d'enseignement privés de septembre 2016

2.2 Changement de Méthodes et Comparabilité des comptes

Néant.

3. Notes Relatives au Compte de Fonctionnement

3.1 Masse Salariale

La masse salariale est composée des salaires des personnels de droit privé et des éventuels coûts des personnels sous-traités. L'association n'étant pas soumise à la TVA, elle est redevable de la taxe sur les salaires.

3.2 Impôts

L'association est soumise à l'Impôt sur les Sociétés au taux réduit sur ses revenus patrimoniaux (art. 206-5 du CGI) ; Cet impôt concerne :

- Les revenus des immeubles bâtis ou non bâtis
- Les revenus de capitaux mobiliers
- Les revenus d'exploitation agricole ou forestière

3.3 Activités Extra-scolaires

Les activités extra-scolaires peuvent influencer les soldes des postes consommations et produits des activités annexes. Pour connaître l'impact de ces activités, il est nécessaire de se référer au détail des comptes concernés.

3.4 Résultat Exceptionnel et Transfert de Charges

Les produits exceptionnels se sont élevés sur l'exercice à 21k€.
Les charges exceptionnelles se sont élevées sur l'exercice à 9k€.
Les transferts de charges se sont élevés sur l'exercice à 23k€.

AP

4. Notes Relatives au Bilan

4.1 Immobilisations Corporelles et Incorporelles

Au sein du règlement ANC n°2014-03, il est fait application, pour les seuls immeubles, de règles particulières relatives à l'évaluation des immobilisations

Quelque soit leur nature, les immobilisations sont valorisées au bilan selon la méthode du coût historique complet.

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée des biens. Les durées d'amortissement retenues par type de bien sont exposées dans le tableau ci-après.

Type d'Immobilisations	Durée
Immobilisations incorporelles	2 à 3 ans
Aménagement de terrains	3 à 10 ans
Gros oeuvres	20 à 50 ans
Façades, étanchéité, couverture et menuiseries extérieures	15 à 20 ans
Installations Générales Techniques	10 à 16 ans
Agencements (intérieurs et décoration)	10 à 15 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 10 ans
Matériels de transport	3 à 5 ans
Matériels de bureau	3 à 5 ans
Mobiliers de bureau	5 à 10 ans

Le tableau ci-après mentionne les mouvements des immobilisations de l'exercice :

(en euros) MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS	Valeur Brute en début d'Exercice	Acquisitions	Cessions et Mises hors Service	Virements de Poste à Poste	Valeur Brute en fin d'Exercice
Frais d'établissement					
Autres immobilisations incorporelles	11 158	8 473			19 631
Total Immobilisations Incorporelles	11 158	8 473			19 631
Terrains					
Aménagement de terrains					
Constructions :					
- Sur sol propre et leurs AAI					
- Sur sol d'autrui et leurs AAI	11 577 494	672 644		3 972 358	16 222 495
Autres immobilisations corporelles :					
- Installations tech., matériels et outillages	3 006 183	56 925			3 063 108
- Matériel de transport	47 484	6 180			53 664
- Mobilier, matériel de bureau info	113 093	1 005			114 098
Immobilisations corporelles en-cours	3 972 358			-3 972 358	
Immobilisations grevées de droit					
Autres immobilisations					
Total Immobilisations Corporelles	18 716 612	736 753	AP		19 453 365

Le tableau ci-après mentionne les mouvements des amortissements et provisions sur immobilisations de l'exercice :

(en euros) MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	Valeur Brute en début d'Exercice	Acquisitions	Cessions et Mises hors Service	Virements de Poste à Poste	Valeur Brute en fin d'Exercice
Frais d'établissement					
Autres immobilisations incorporelles	10 010	3 297			13 307
Total Immobilisations Incorporelles	10 010	3 297			13 307
Terrains					
Aménagement de terrains					
Constructions :					
- Sur sol propre et leurs AAI					
- Sur sol d'autrui et leurs AAI	8 858 531	627 449			9 485 980
Autres immobilisations corporelles :					
- Installations tech., matériels et outillages	2 642 000	112 616			2 754 615
- Matériel de transport	44 282	3 505			47 787
- Mobilier, matériel de bureau info	96 254	3 633			99 887
Immobilisations corporelles en-cours					
Immobilisations grevées de droit					
Autres immobilisations					
Total Immobilisations Corporelles	11 641 067	747 203			12 388 270

4.2 Immobilisations Financières

Les tableaux ci-après mentionnent les mouvements des immobilisations financières et des amortissements/provisions de l'exercice :

(en euros) MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS	Valeur Brute en début d'Exercice	Acquisitions	Cessions et Mises hors Service	Virements de Poste à Poste	Valeur Brute en fin d'Exercice
Participations					
Créances rattachées à des participations	195				195
Titres immobilisés	86 226		2 304		83 923
Prêts					
Dépôts et cautionnements	1 799				1 799
Autres créances immobilisées					
Total Immobilisations Financières	88 220		2 304		85 916

(en euros) MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	Valeur Brute en début d'Exercice	Acquisitions	Cessions et Mises hors Service	Virements de Poste à Poste	Valeur Brute en fin d'Exercice
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés					
Prêts					
Dépôts et cautionnements					
Autres créances immobilisées					
Total Immobilisations Financières					

Le tableau ci-après mentionne les échéances des immobilisations financières :

(en euros) ECHEANCES DES IMMO. FINANCIERES	Montant	Dont à moins d'un an	Dont à plus d'un an
Participations			
Créances rattachées à des participations	195		195
Titres immobilisés	83 923		83 923
Prêts			
Dépôts et cautionnements	1 799		1 799
Autres créances immobilisées			
Total Immobilisations Financières	85 916		85 916

AP

4.3 Stock et Céances

Les stock sont évalués en intégrant au prix d'achat les frais accesoires. Certains éléments sont classés en "charges constatées d'avance".

Les créances sont évaluées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Le tableau ci-après mentionnne les dépréciations constatées sur les stocks et créances :

(en euros) MOUVEMENTS DES DEPRECIATIONS	Montant en début d'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Sur stocks et en cours				
Sur comptes usagers	84 132	17 095	11 447	**89 781**
Autres créances				
Total Dépréciations sur Stocks et Créances	84 132	17 095	11 447	89 781

Le tableau ci-après mentionne les échéances des stocks et créances :

(en euros) ECHEANCES DES CREANCES	Montant	Dont à moins d'un an	Dont à plus d'un an
Total des Comptes de liaison			
Total des Stocks			
Fournisseurs : avances , acomptes versés	31 636	31 636	
Familles ou élèves	147 484	147 484	
Personnel et charges sociales	50	50	
Etat et autres collectivités publiques	87 154	87 154	
Confédération , fédérations , associations et apparentés			
Comptes transitoires ou attente	405	405	
Débiteurs divers	3 525	3 525	
Placements	601 000	601 000	
Intérêts courus non échus			
Banques, établissements financiers et assimilés	514 472	514 472	
Caisses	55	55	
Régie d'avance et accréditifs			
Charges constatées d'avance	92 411	92 411	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	19 156	19 156	
Intérêts d'emprunt à étaler			
Total de l'Actif Circulant et Assimilé	1 497 348	1 497 348	

AP

4.4 Charges Constatées d'Avance

Elles regroupent des dépenses de fournitures scolaires pour la rentrée suivante, des charges d'assurance et de frais généraux.

4.5 Subventions d'Investissement

Le CRC 99-01 a adapté le traitement comptable des subventions d'investissement au milieu associatif.
Les subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables sont inscrites en compte "Fonds associatifs avec droit de reprise" ou "Fonds associatifs sans droit de reprise", en fonction des termes de la convention signée avec la Collectivité territoriale. Lorsqu'elles sont assorties d'un droit de reprise, l'extinction conventionnelle de ce droit se matérialise par un transfert progressif des subventions vers les comptes "Fonds associatifs sans droit de reprise".
Pour le présent exercice le transfert est évalué à 196,78k €.
Certaines subventions antérieures au CRC 99-01 sont enregistrées en Fonds associatifs mais reprises de manière échelonnée dans le compte de résultat par le compte 777 « Quote-part de subventions d'investissements virée au résultat de l'exercice » ou 757 « Quotes-parts d'éléments des fonds associatifs virées au compte de résultat ».

4.6 Affectation du Résultat

Le résultat de l'exercice a été affecté en , conformément à la délibération de l'organe délibérant

4.7 Taxe d'Apprentissage

La taxe d'apprentissage affectée à l'investissement est amortie par le compte de résultat en fonction de la durée de vie économique des biens soit un montant comptabilisé en produits courants de 49k €.

AP

4.8 Fonds Associatifs

Le tableau ci-après mentionne les mouvements des fonds associatifs de l'exercice :

(en euros) MOUVEMENTS DES FONDS ASSOCIATIFS	Montant en début d'Exercice	Augmentations	Diminutions	Virements de Poste à Poste	Montant en fin d'Exercice
Valeur du patrimoine intégré	1 914 309			97 696	2 012 005
Fonds statutaires					
Subventions d'invest. non renouvelables	1 381 804			99 088	1 480 892
Fonds de trésorerie apportés	375 672				375 672
Libéralités ayant le caractère d'apport	352 290				352 290
Tot Fonds Assoc. Sans Droit de Reprise	4 024 075			196 785	4 220 860
Valeur des biens affectés					
Valeur des biens non affectés					
Libéralités					
Subventions d'invest. sous condition	1 368 483	136 156		-196 785	1 307 854
Tot Fonds Assoc. Avec Droit de Reprise	1 368 483	136 156		-196 785	1 307 854
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires					
Réserve pour investissement	353				353
Réserve de trésorerie	762 245				762 245
Autres réserves					
Total des Réserves	762 598				762 598
Report à nouveau	-1 529 219			150 578	-1 378 641
Résultat de l'exercice	150 578		280 528	-150 578	-280 528
Tot des résultats et reports à nouveaux	-1 378 641		280 528		-1 659 169
Taxe d'apprentissage affectée à l'équip	978 639	14 170			992 809
Autres Subventions		90			90
Amort. T.A. affectée à l'équipement	-902 428	-48 677			-951 104
Amortissement autres subventions		-90			-90
Total des Subv. d'Invest. Amortissables	76 211	-34 507			41 705
TOTAL GENERAL	4 852 727	101 649	280 528		4 673 848

4.9 Provisions pour Risques et Charges

La provision pour indemnités de départ à la retraite a été évaluée à 112 k €.

Le tableau ci-après mentionne les provisions constatées à la clôture :

(en euros) MOUVEMENTS DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Montant en début d'Exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant en fin d'Exercice
Provisions pour risques d'emploi	6 192	26 192		32 384
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour gros entretiens				
Autres provisions pour risques et charges	106 287	5 379		111 666
	112 479	31 571		144 050

AP

4.10 Emprunts

Le tableau ci-après mentionne les emprunts existants à la clôture :

(en euros) Date d'Octroi	Taux	Date de fin	Annuité	Capital Initial Emprunté	Capital Remboursé en cours d'Exercice	Capital restant à rembourser	Dont à 1 an	Dont de 1 à 5 ans	Dont au delà de 5 ans
26/03/18	1,16% (F)	26/11/38	46 182	1 300 000	36 434	1 253 201	51 687	258 936	942 578
29/12/06	1,62% (F)	05/08/22	8 440	150 000	8 154	21 828	10 138	11 690	
29/05/2007	1,92% (F)	05/12/2022	31 860	550 000	30 393	97 524	37 592	59 929	3
19/06/2008	0,00% (R)	05/06/2023	25 114	300 000	25 114	78 139	26 362	51 777	
30/12/2010	2,50% (F)	30/10/2020	39 953	400 000	39 098	13 033	13 033		
05/04/2015	1,19% (F)	05/10/2022	47 667	480 000	46 386	135 426	57 689	77 737	
05/07/2017	0,39% (F)	05/09/2022	40 398	200 000	39 986	83 807	40 143	43 665	
05/03/2019	1,23% (F)	05/03/2034	94 952	1 300 000	79 816	1 187 216	80 803	333 333	773 079
05/07/2019	1,14% (F)	05/06/2031	11 912	500 000	7 118	492 882	42 991	176 947	272 944
30/09/2019	0,49% (F)	05/09/2024	5 063	25 000	4 538	20 462	4 973	15 489	
Total			351 540	5 205 000	317 037	3 383 519	365 411	1 029 504	1 988 603

4.11 Autres Dettes et Produits Constatés d'Avance

Le tableau ci-après mentionne les échéances des autres dettes et produits constatés d'avance :

(en euros) ECHEANCES DES DETTES	Montant	Dont à moins d'un an	Dont à plus d'un an
Comptes de Liaison entre Etablissements			
Capital emprunté	3 383 516	365 411	3 018 105
Intérêts	1 444	1 444	
Concours bancaires courants, cptes créditeurs de banque			
Total des Emprunts et Dettes Bancaires	3 384 960	366 855	3 018 105
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	34 885	34 885	
Fournisseurs et comptes rattachés	129 438	129 438	
Familles ou élèves : avances reçues	6 904	6 904	
Dettes relatives au personnel	89 160	89 160	
Etat et autres collectivités publiques	13 252	13 252	
Confédération, fédérations, associations et apparentés			
Autres dettes	8 224	8 224	
Produits constatés d'avance	80 183	80 183	
Dettes et Assimilées	362 045	362 045	

AP

5. Autres Informations

5.1 Rémunération des Dirigeants

Les trois plus hauts cadres dirigeants de l'association sont le Chef d'Etablissement, le Président et le Trésorier.
Le Président et le Trésorier ne percevant aucune rémunération, communiquer la rémunération des trois plus hauts dirigeants reviendrait à donner une information individuelle préjudiciable à son caractère confidentiel (réponse ministérielle n°01630, J.O. Sénat).

5.2 Autres Informations Significatives

Les Engagements hors bilan :
- Les engagements suivants ont été donnés :
- L'OGEC de Quintin est cautionnaire d'un emprunt réalisé pour l'OGEC du collège Saint Pierre de Ploeuc L'Hermitage à hauteur de 40 k€ (montant initial : 80 k€). Le capital restant dû s'élève à 24 799 €. La date de fin d'engagement est le 05/07/2023.
- La ville de Quintin a accordé sa garantie à l'OGEC du collège et du lycée Jean 23 pour deux emprunts contractés auprès des partenaires financiers à hauteur de 30% du capital emprunté. Ces emprunts (d'un montant total de 2 600 k) ont été contracté pour la construction du bâtiment du lycée et la rénovation de locaux existants. La caution s'élève à 780 k€, une convention entre l'OGEC de Quintin et la commune de Quintin a été établie.

La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020 constituent un évènement significatif de l'exercice. Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'association constate que cette crise sanitaire a un impact réduit sur son activité depuis Mars 2020. L'association a été en mesure d'assurer la continuité pédagogique malgré l'interdiction d'accueil du public.
Durant cette période une partie des salariés ont été placés en activité partielle.
En égard à ces mesures et à la situation de l'association à la date de l'arrêté des comptes, elle estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

AP